

21.11.2016 – 09:57 Uhr

Les travailleurs et travailleuses sont mécontents des salaires et des horaires de travail

Bern (ots) -

Le «Baromètre Conditions de travail» est édité annuellement en tant que projet de coopération entre la Haute école spécialisée de Berne et Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses. Les résultats représentatifs mettent en lumière la qualité des conditions de travail en Suisse et leurs modifications. L'édition 2016 montre, à côté de grandes charges psychosociales et d'un manque de promotion de la formation continue, une insatisfaction grandissante concernant les salaires et les horaires de travail.

Alors que les charges comme le stress, la pression des délais, le manque de promotion de la santé ou de la formation continue restent à la hausse, la satisfaction concernant les salaires et les horaires de travail diminue. La sécurité de l'emploi, quant à elle, semble également connaître un léger recul.

De grandes différences entre les branches et les régions

Les résultats du baromètre 2016 montrent que les travailleurs et travailleuses en Suisse s'identifient à leur travail et qu'ils l'évaluent, d'une manière générale, comme utile et porteur de sens. Mais ce qui est préoccupant, c'est l'ampleur des charges psychosociales : « Toujours plus de stress et d'épuisement émotionnel sont aujourd'hui une réalité pour la plupart des travailleurs et travailleuses », dit Gabriel Fischer, Responsable de la Politique économique de Travail.Suisse, en ajoutant : « Le fait que les travailleurs évaluent comme insuffisantes les mesures pour la promotion de la santé et de la formation continue renforce encore davantage les charges psychosociales. » Dans la comparaison annuelle, il apparaît de manière évidente que la satisfaction concernant les salaires diminue, que les travailleurs peuvent de moins en moins organiser eux-mêmes leurs horaires de travail et que la quantité de travail augmente en permanence. Dans un cas normal, l'entretien annuel des collaborateurs offre la possibilité d'évoquer ce genre de charges et d'insatisfactions, mais malheureusement, l'enquête montre que plus de la moitié des travailleurs n'ont, soit aucun entretien, soit des entretiens qui ne sont d'aucune utilité.

Les déficits mentionnés ne sont pas répartis de manière homogène dans toutes les branches et dans toutes les régions. Dans les régions, ce sont surtout les travailleurs et travailleuses de la Suisse latine qui subissent une forte pression. « Au Tessin et dans la région de Genève, jusqu'à un quart des travailleurs (26,6%) se font du souci quant à leur poste de travail - dans le reste de la Suisse, ils ne sont plus que 13,2% », dit M. Fischer. Dans les charges psychosociales aussi, il y a des différences très nettes : Alors qu'en Suisse allemande, environ un tiers des travailleurs se sent souvent ou très souvent épuisé émotionnellement après une journée de travail, dans la région de Genève et au Tessin, cette valeur est nettement plus élevée et s'avère être une réalité pour presque un travailleur sur deux. Dans les branches, l'évaluation des conditions de travail dans le commerce du gros et du détail, dans la restauration, ainsi que dans les transports et le stockage est inférieure à la moyenne, le sens du travail est également évalué de manière particulièrement critique dans la branche de la finance et des assurances.

Pour une saisie du temps de travail, une formation continue et une augmentation réelle du salaire - trois revendications centrales

Les travailleurs et travailleuses en Suisse ont besoin d'un travail avec des perspectives d'avenir. Cela signifie qu'il faut protéger leur santé, maintenir leur motivation et que le travail offre suffisamment de sécurité. Sur certains points de base, les résultats représentatifs du « Baromètre Conditions de travail », montrent que ce n'est pas le cas. Pour cette raison, Travail.Suisse pose les trois revendications suivantes :

1. Les travailleurs doivent conserver leur compétence sur le choix de leur temps libre Les chiffres montrent que les limites entre le travail et le temps libre disparaissent, respectivement que les employeurs décident toujours plus du temps libre de leurs employés. En parallèle, on assiste au Parlement à une attaque contre la loi sur le travail et le compromis sur la saisie du temps de travail. Pour Travail.Suisse, il est évident que les attaques contre la loi sur le travail et la saisie du temps de travail doivent être combattues par tous les moyens. Une flexibilisation doit obligatoirement profiter aussi aux travailleurs.

2. Sans formation continue pas de travailleurs et travailleuses qualifiés Dans l'entreprise, malheureusement, la formation continue reste toujours réduite à une peau de chagrin. Pourtant, elle est essentielle, en particulier, dans la perspective du maintien de l'employabilité, justement pour les travailleurs âgés. La loi fédérale sur la formation continue entrera en vigueur le 1er janvier 2017. Elle exige que les entreprises « favorisent » la formation continue.

Les collaborateurs doivent bénéficier d'un soutien dans la planification et la mise en oeuvre de la stratégie de leur formation continue. A ce propos, Travail.Suisse demande également au Conseil fédéral que le crédit exceptionnel pour la formation continue, qui est actuellement examiné, soit enfin accordé l'année prochaine.

3. Une augmentation réelle des salaires est nécessaire et se fait attendre depuis trop longtemps Le baromètre « Conditions de travail » montre aussi que les travailleurs ont le sentiment que leur salaire n'est plus adapté à la charge de la performance demandée. En effet, le développement du salaire réel au cours des dernières années a été inférieur à la moyenne. D'un autre côté, les bénéfices des entreprises sont de moins en moins imposés (par ex. aussi RIE III). Le Brexit et diverses élections ont montré que de plus en plus de travailleurs ont la conviction que la libéralisation du marché ne profite qu'à quelques grandes entreprises et à leurs actionnaires. Il est donc temps d'inverser la tendance avec des augmentations réelles des salaires avant que les travailleurs ne fassent connaître leur désaccord par les urnes.

> pour le dossier entier : <http://www.travailsuisse.ch/searchables/3958>

Contact:

Adrian Wüthrich, Président de Travail.Suisse, 079 287 04 93

Gabriel Fischer, Responsable de la politique économique

Travail.Suisse, 076 412 30 53

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100795863> abgerufen werden.